

# REJOIGNEZ NOTRE CLUB D'ENTREPRISES ENGAGÉES

## FACE

Les entreprises contre l'exclusion

GRAND  
LYON

Membre du réseau de la Fondation Agir Contre l'Exclusion, Fondation Reconnue d'Utilité Publique depuis 1994 et Fondation abritante depuis 2013

## METTEZ EN OEUVRE VOTRE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE D'ENTREPRISE

- Participez à des actions de parrainage et d'accompagnement de demandeurs d'emploi, de seniors, de personnes handicapées... en les épaulant dans leurs recherches vers l'emploi durable
- Recrutez différemment dans la diversité (quartiers « prioritaires de la ville », handicap...) et engagez votre entreprise dans des actions d'égalité des chances
- Apportez votre contribution et enrichissez l'expérience de votre entreprise en matière de RSE en échangeant avec d'autres entreprises
- Soutenez financièrement la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) et participez à des actions de solidarité et de cohésion sociale par l'affectation de vos impôts (réduction fiscale)

### EN ADHÉRANT AU CLUB FACE GRAND LYON

- Entreprises de - de 10 salariés : minimum **250 €**
- Entreprises de 10 à 49 salariés : minimum **750 €**
- Entreprises de 50 à 299 salariés : minimum **1000 €**
- Entreprises de + de 300 salariés : minimum **1500 €**
- Particuliers & associations : minimum **80€**

### MONTANT DÉFISCALISÉ

- = **100 €**
- = **300 €**
- = **400 €**
- = **600 €**



*Ces versements donnent droit à une réduction d'impôt de 60% (impôt société)*

**1 € REÇU, C'EST UN EURO DÉPENSÉ EFFICACEMENT DANS LA LUTTE CONTRE L'EXCLUSION !**

## BULLETIN D'ADHÉSION 2018



Entreprise : .....  
Nom : .....  
Prénom : .....  
Fonction : .....



Adresse : .....



E-mail : .....



Mobile : .....

J'effectue mon règlement d'un montant de ..... € à l'ordre de FACE Grand Lyon

64 Avenue Leclerc, 69007 LYON

Chèque N° ..... ou  Virement

*Je certifie avoir pris connaissance de la charte éditoriale des dirigeants de FACE. Je m'engage à respecter cette charte, et mettre en place les moyens de cet engagement contre l'exclusion et pour l'égalité. Dans ce cadre, je participerai en 2018 à au moins une action FACE.*

**DATE :**

**SIGNATURE DE L'ADHÉRENT :**

# Charte des dirigeants d'entreprises membres de FACE

**“L'exclusion permanente d'une partie de nos concitoyens est inacceptable.”**

- Depuis 1993, FACE, créée avec des entreprises, combat cette exclusion, sous toutes ses formes en agissant concrètement pour rétablir dans leurs droits fondamentaux ceux qui en sont privés.
- FACE défend les valeurs de solidarité, de cohésion sociale, d'égalité des chances et d'égalité de traitement.
- FACE contribue à l'évolution positive des relations des entreprises avec leur environnement.
- Dans cette perspective, conscients des intérêts à long terme de nos entreprises et du rôle déterminant que nous avons dans la société pour la prévention et la lutte contre l'exclusion, nous nous engageons à entreprendre avec FACE, dans le cadre de nos clubs locaux d'entreprises, des actions durables.

## - Principes d'action -

### Agir avec et aux côtés de tous ceux qui agissent contre les exclusions en :

- facilitant leurs actions par l'apport de nos compétences et de nos moyens.
- concevant et en impulsant des projets fédérateurs sur lesquels ils pourront se mobiliser.
- favorisant les échanges et les synergies entre acteurs, dans un souci d'intérêt partagé.

### Agir sur toutes les causes des exclusions :

- au sein de nos entreprises et dans leur environnement, dans le respect de l'identité des personnes et avec le souci de développer leurs capacités d'autonomie et d'intégration.

### Agir pour innover et expérimenter :

- des méthodes et des outils de lutte contre les exclusions dans la perspective de les diffuser et de contribuer de la sorte à une transformation des modes d'actions sociaux.

## - Stratégie -

### Clubs et réseaux

Nos actions seront portées par nos clubs d'entreprises et relayées par les réseaux FACE : directeurs de club, présidents de clubs, élus.

### Populations et territoires

Nous agissons prioritairement pour des populations et sur des territoires caractérisés par :

- une forte densité d'exclusion.
- l'existence d'une volonté politique locale de combattre cette exclusion.
- la présence d'entreprises et d'associations prêtes à l'action.

## - Philosophie -

### Expérimentation

Nous aurons le souci permanent d'innover, d'expérimenter, d'évaluer et de capitaliser nos actions en vue de les diffuser largement.

### Pérennisation

Nous rechercherons les meilleurs moyens pour gérer, développer et pérenniser les actions durables contribuant ainsi à la consolidation des emplois créés.

### Communication

Nous ferons connaître nos actions en interne de l'entreprise et à l'externe, avec le souci de valoriser les territoires en difficulté, leurs habitants et les acteurs associatifs locaux avec lesquels nous agissons.

### Formation

Nous développons l'axe formation à destination des acteurs afin d'optimiser l'ensemble de nos actions.

Gérard Mestrallet, Président de FACE

